



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 23 OCTOBRE 2020**

Présents : Michel FISCHER, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Delphine PRUDENT, Ghislain BATAILLARD, Brigitte BRETIN, Rémi COUTELIER, Benoit CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Corinne GUIRAUD, Caroline LAVERSENNE, Marc PISTORESIS.

Absents excusés : Véronique PAILLARD, Louis LUX qui donne pouvoir à Laurent BRAYARD.

Secrétaire de séance : Marc PISTORESIS.

En début de réunion, le Conseil municipal observe une minute de silence en hommage à Samuel PATY.

SUITE DONNEE AU PROJET DE SECURISATION RUE DU REVERMONT :

Après la présentation du bureau d'étude d'ECLA du 4 septembre et l'opportunité d'effectuer l'effacement des réseaux vieillissants en même temps, le conseil municipal :

- émet un avis favorable à l'unanimité pour la poursuite du projet ;
- donne pouvoir au Maire pour solliciter les différentes subventions possibles pour ce type d'opération (notamment la DETR, les aides du Département, les subventions de l'ADEME), contacter le SIDEC pour étude et programmation de l'effacement du réseau.

MAISON MEDICALE :

Avec le départ annoncé du Docteur JOUANNIC en juillet 2021, se pose la question de la pérennité de la maison médicale, maison privée dont les propriétaires sont les médecins, le dentiste et l'infirmière. Le conseil municipal prend connaissance du contexte et des possibilités pour la commune de s'engager dans le fonctionnement de la structure et faciliter l'installation d'un nouveau médecin.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- poursuivre les échanges avec l'équipe médicale ;
- d'engager des démarches auprès d'un notaire pour connaître les aspects juridiques des dispositifs envisageables et les sécuriser ;
- d'envisager ensuite une évaluation du bâtiment par les Domaines.

CONVENTION DE GESTION AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS :

La commune de Macornay souhaite mettre en place une gestion conservatoire pérenne des terrains communaux situés au lieu-dit « Les Baumes » en confiant, par convention, la gestion du site au Conservatoire d'Espaces Naturels Franche-Comté.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'engagement d'une démarche pour mieux exploiter cette parcelle.

DECISION SUR LE TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPETENCE D'ELABORATION DU PLU A ECLA :

Le conseil municipal s'oppose au transfert automatique de la compétence du PLU à ECLA : 14 voix contre et une abstention.

TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE :

Le conseil municipal soutient la décision du Maire de s'opposer au transfert de ses pouvoirs de police spéciale à ECLA. Il souhaite conserver la partie police de la circulation et stationnement taxi.

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS ECLA :

Les Conseillers municipaux se positionnent selon leur choix dans les différentes commissions mises en place par ECLA.

Commission locale d'Évaluation des charges transférées (CLECT):

Michel FISCHER

Commission affaires culturelles : Corinne GUIRAUD, Laurence CAMBRAY

Commission voirie - transport : Michel FISCHER

Commission transition écologique et énergétique - mobilité douce - santé - habitat - circuits courts : Aline FONTIMPE, Brigitte BRETIN

Commission sport, pratique sportive :

Rémi COUTELIER, Marc PISTORESIS, Véronique PAILLARD

Commission emploi, développement économique - économie sociale et solidaire - économie circulaire : Delphine PRUDENT, Christelle DRAPIER

Commission assainissement, eau, gestion des milieux aquatiques - protection des inondations : Véronique PAILLARD, Louis LUX

Commission finances : Michel FISCHER

Commission aménagement du territoire - communication numérique - politique de la ville : Véronique PAILLARD

Commission petite enfance : Laurent BRAYARD, Caroline LAVERSENNE

DEMANDE DE SUBVENTION :

Suite aux courriers de diverses associations demandant un complément de subventions, le conseil municipal confirme sa volonté de soutenir les associations et leurs différentes activités. L'étude des subventions se fera au moment du vote du prochain budget.

AFFAIRES EN COURS :

- **Recensement 2021**

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. Le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'emplois d'agents recenseurs. Les personnes intéressées peuvent déposer leurs candidatures en mairie.

- **Pétition**

Le conseil municipal prend connaissance d'une pétition des habitants du chemin de Condamine, concernant la circulation des véhicules dans le quartier.

La commission travaux rencontre le bureau d'étude d'ECLA le 3 novembre pour étudier la faisabilité d'aménagements possibles et des suites à donner.

- **Propositions commission travaux**

Suite à la visite du petit patrimoine de la commune par la commission, divers travaux ont lieu avec le service commun (réouverture d'une venelle, restauration du lavoir à Vaux...) et se poursuivront.

D'autres travaux de restauration feront l'objet de demandes de subventions.

- **Vente de bois**

La vente sur pied de sapins Douglas à Vaux-sous-Bornay et sur le long de la RD 117 a été effectuée pour une recette de 69713.40 € qui apparaîtra au budget 2021.

- **Cérémonie du 11 novembre**

Elle se tiendra à 11h30. Au vu de la situation sanitaire, les conditions de commémoration seront précisées ultérieurement.

- **Rapport sur l'eau**

Le rapport 2019 est consultable sur le site internet de la commune.

- *Il n'y aura pas de repas du CCAS cette année en raison des conditions sanitaires.*

- *Rémi COUTELIER a été élu conseiller du comité syndical du SIDEC.*

- *Michel FISCHER a été élu au bureau du Pays Lédonien.*

- *Décision modificative de budget concernant la ligne Fond national de péréquation intercommunal portée à 11564 € au lieu de 11000 prévus initialement*
- *Les réservations de la salle des fêtes pour des manifestations festives et sportives sont suspendues.*

QUESTIONS DIVERSES :

- Le conseil Municipal étudiera la nécessité de maintenir l'éclairage extérieur des abords de l'église la nuit.
- Il est évoqué la question de la création d'un fichier mail des administrés souhaitant recevoir les informations communales en complément du site internet.
- Le prochain conseil municipal se tiendra le 11 décembre 2020 à 20h30. Selon les mesures liées aux conditions sanitaires, l'horaire pourra être avancé.

INFORMATIONS :

- Elagage à proximité du réseau électrique : coupures de courant programmées le **JEUDI 05 NOVEMBRE 2020**
De 13 H30 à 14H00 : 31 rue de la Tournerie
99,517,581,603,619,643,667,701,444,470,510,570,620 et 670 rue du Revermont.
De 14H30 à 15H30 : 71,161, 99,58 Montée de Mancy. 1, 46,47 au 49 chemin du Petit Mancy. 514 au 516, 646,688 rue de la Fontaine aux Daims.
29, 99,10, 98,106 chemin de la Barre.

Les cartes avantages jeunes commandées pour les retardataires sont disponibles au secrétariat. Il reste également quelques cartes non réclamées.

Le Maire,



Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance,



Marc PISTORES